



Rapport annuel juillet 2016 – juin 2017 Elus à la Municipalité de Lausanne

L'année 2016 a été celle de la mise en place des nouvelles autorités lausannoises. Depuis la dernière AG des Verts lausannois, le Conseil communal et la Municipalité ont été assermentés dans leur composition pour la législature 2016-2021.

Les travaux de la Municipalité ont été intenses, dans la mesure où il s'est agi d'élaborer le nouveau programme de législature, alors que les nouveaux membres du collège faisaient leurs débuts dans une fonction éminemment prenante, et pour laquelle il n'existe pas véritablement de formation préalable.

Ce programme de législature a été rendu public durant l'automne. Il fait une part importante aux préoccupations des Verts et prévoit de nombreuses mesures qui ont été portées par des élus de notre parti, tant au niveau du Conseil communal qu'à celui de la Municipalité. Son grand mérite est de fournir une vision vaste des enjeux qui se posent à une collectivité urbaine, et d'allier à cette hauteur de vue des propositions concrètes, déclinables en mesures et en étapes pour lesquelles il sera possible de garantir un suivi précis.

On peut par ailleurs se féliciter que la Municipalité de Lausanne ait pris position en faveur de deux objets verts très importants, soumis au peuple durant le deuxième semestre 2016, et qui feront leur chemin en dépit de leur refus populaire à l'échelle fédérale : l'initiative pour l'économie verte et celle qui prévoyait une sortie programmée du nucléaire.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement les Directions dont les deux conseillers municipaux verts ont la charge :

1. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE (Natacha Litzistorf)

La **politique du logement** ne se résume pas à « construire des logements ». L'impératif est de répondre à la pénurie de logements (tout en veillant à l'évolution du marché) et d'offrir la possibilité à toutes les catégories de personnes (mixité sociale) de se loger. L'objectif est également de poser les conditions-cadres pour que les habitants puissent agir ensemble pour faire vivre leurs immeubles. Ainsi, le **Service logement et gérances** (SLG) avec la **Société immobilière lausannoise pour le logement SA** (SILL) ont aidé à la création d'une association d'habitants aux Fiches nord. Cette dernière, en synergie avec la société de développement, se concentre sur tous les enjeux à l'échelle des bâtiments : gestion et animation de la salle commune, création de potagers urbains aux pieds des immeubles, transmission des bons gestes en termes de gestion écologique, etc. La politique d'**assainissement énergétique** continue sur sa lancée. Quant à la SILL, présidée par la directrice LEA, elle continue la construction d'immeubles de qualité, i.e. en réalisant prioritairement des immeubles subventionnés ou à loyers contrôlés et, d'autre part, en tenant compte de tous les critères de développement durable.

Le SLG a également sous son aile tous les **établissements publics**. Des lieux emblématiques comme le Barbare, l'Auberge de Beaulieu, la Vaudaire, les Chevreuils ou encore le rez-de chaussée de la Riponne devraient voir leurs destins changer cette législature, même si les enjeux sont complexes et les temps d'élaboration de projets très longs. Mais c'est également toute la **politique des édifices** qui s'échafaude petit à petit. Une harmonisation du traitement des partenaires en termes financiers a déjà été validée. Une stratégie articulée autour des arts de la bouche et de la culture est en voie de finalisation.

Le **Service d'architecture** (ARCH) est à disposition des autres services de la Ville pour construire, entre autres, des **infrastructures sportives, scolaires et culturelles**. Les projets en cours sont notamment : le Stade et le centre sportif de la Tuilière, le musée historique, le Capitole, le collège du Belvédère, l'école de Riant-Pré (Fiches nord) et le collège de Béthusy. C'est par le biais d'ARCH qu'une réflexion plus poussée en matière de **personne à mobilité réduite** va également se développer. Des réflexions sur l'**architecture végétale** sont en cours.

Toute une réflexion est en cours à SLG sur l'**habiter autrement** avec une action sur l'existant et sur ce qui est en construction. La déclinaison se fait, entre autres, autour : du vieillissement de la population (développer des formes de logements novatrices) ; des logements pour étudiants ; d'une approche plus fine des typologies de logements avec une possibilité d'évolution dans le temps (valences) ; d'outils permettant aux ménages d'avoir des logements adaptés à leurs besoins, sans être péjorés, à chaque cycle de leurs vies.

Les **Plaines-du-loup** nécessitent notamment une gouvernance novatrice car les investisseurs sont de natures différentes et l'ampleur de construction jamais vue pour la Ville de Lausanne. Le Plan partiel d'affectation (PPA) 1 est sur les rails et la volonté de la Municipalité a été de garder la présidence des concours pour chaque pièce urbaine (majoritairement sous la direction LEA et deux sous celle du directeur Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)), tout en gardant un équilibre entre tous les acteurs. L'objectif étant de garantir aux investisseurs une présence forte de la Ville assurant la mise en cohérence de l'ensemble des pièces urbaines du PPA1, tout en leur laissant la liberté qui sied à leurs prérogatives.

Un Mandat d'étude parallèle (MEP) a débuté aux **Prés-de-Vidy**, présidé par le Syndic et vice-présidé par la directrice LEA. Un morceau de territoire propice à une densification de qualité, même si les enjeux en termes archéologiques sont grands. A cette occasion, une réflexion sur l'établissement horticole et les ateliers est entamée, visant leur repositionnement (en termes d'activités) pour continuer à en faire le fleuron qu'ils ont toujours été en Suisse romande.

Le projet de **Malley Gazomètre**, confié cette année à la direction LEA, est reparti après quelques mois de ralentissement légitime, en lien avec la concentration de l'intérêt de tous sur la votation populaire concernant Malley-Gare. Lausanne, propriétaire, travaille en

bonne intelligence avec les communes territoriales de Prilly et Renens pour développer ce projet d'envergure afin d'en faire également un quartier durable.

Le projet **Pôle Gare** est sous l'égide de la direction LEA. Projet complexe en lien avec des enjeux nationaux (Léman 2030) et locaux (m2 et m3), Pôle Gare travaille de manière étroite avec les CFF et le Canton pour relever des défis majeurs de cette prochaine décennie en termes de transports publics. Mais Pôle Gare, c'est aussi la conception et la réalisation d'espaces publics majeurs comme la Place de la Gare et les espaces sous-gare, ou encore le quartier des Fleurettes. Particularité majeure, tous ces aménagements sont conçus en participation. Pôle Gare c'est aussi la volonté de jouer « la courroie de transmission » entre **Plate-forme 10** (Pôle des musées à l'ouest porté par le Canton) et la **Rasude** (projet de CFF Immobilier et de Mobimo). Concernant cette dernière, la direction LEA représente la Municipalité.

Avec le **Service parcs et promenades**, c'est la continuation et le renforcement d'une stratégie **Nature en ville** avec la création de nouvelles actions spécialement dédiées à la population, aux associations et aux entreprises. C'est aussi la mise sur pied d'une **politique d'agriculture urbaine** (du balcon aux champs de nos fermiers) et d'un affinement du repositionnement de notre stratégie des **vins lausannois**. La **valorisation de la filière bois dans la construction** devrait être un projet d'envergure en lien avec nos grands projets et ARCH. Cette législature sera aussi celle de la concrétisation du **Parc naturel périurbain du Jorat**.

Le **Service organisation et informatique** est par excellence un service transversal qui aide à l'élaboration de diverses politiques publiques de la ville. Le but a d'abord été d'inscrire les défis « informatiques » en belle place dans le programme de législature et de les considérer comme stratégiques. Les défis en la matière pour la quatrième ville de Suisse sont principalement de/d' : choisir les bons outils pour que le système politico-administratif fonctionne de façon efficiente ; offrir le meilleur accueil et confort aux administrés ; digitaliser et dématérialiser ; assurer la sécurisation de l'ensemble et implémenter la « Green IT ». En bref, de développer « la ville digitale durable ».

L'unité environnement (ue) a rejoint LEA le premier semestre 2017. Le travail d'accompagnement des projets urbanistiques se poursuit. Des volets se concrétisent désormais comme les études en lien avec le **bruit routier**. C'est aussi la reprise des dossiers **amiante** et **Aéroport de la Blécherette** qui va occuper l'ue. Le but étant d'établir des liens serrés entre **environnement et santé**.

L'unité de développement durable poursuit la réalisation de projets emblématiques comme la restauration collective durable, sous l'égide d'EJQ. Le suivi de la durabilité lié au dernier préavis sur le sujet lors de la législature précédente (héritage fort de notre ancien Syndic Daniel Brélaz) se poursuit avec un reporting exigeant. **Une stratégie et un programme d'actions** avec des axes forts verront le jour le second semestre 2017.

Une plate-forme participation pour l'ensemble de l'administration va naître au début du second semestre 2017 et sera ancrée à la direction LEA. Animer un groupe d'acteurs de

l'administration pour partager les expériences, accompagner les démarches participatives, en mener pour la direction LEA font notamment partie du cahier des charge du poste créé pour piloter cette plate-forme.

Le **site de Beaulieu** est une pépite au cœur de la ville de Lausanne. Un dynamisme renaît et même si des équilibres pérennes sont complexes à trouver, les acteurs à l'œuvre sur le site agissent de concert pour développer de manière sereine le site. La direction LEA intégrée, pour la Municipalité, dans la commission stratégique formée par la Fondation de Beaulieu, de M.CH et bien entendu du Canton, a initié avec une réflexion de fond sur **l'avenir du site** à court, moyen et long terme. Sans oublier les promesses de participation de la population faite lors de la législature précédente.

Finalement, le **Service du cadastre** est le service transversal par excellence. Peu visible, mais partout, il intervient dans pléthore de projets d'importance de la Ville. Tous les aspects fonciers passent là et le potentiel de développement d'outils cartographiques est et sera mis à disposition des politiques publiques phares de LEA.

2. SERVICES INDUSTRIELS (Jean-Yves Pidoux)

La situation énergétique en Suisse et en Europe a continué à peser très fortement sur les conditions de l'approvisionnement lausannois. Dans le domaine électrique, les problèmes quasi-insurmontables endurés par la branche en Suisse – alors qu'il s'agit d'un secteur dont l'intérêt public ne fait aucun doute – ont leurs répercussions à Lausanne, tant pour ce qui est de l'achat de volumes électriques considérables sur le marché que pour ce qui concerne la production lausannoise d'électricité (usine de Lavey) ou encore pour les conditions dans lesquelles l'actionnaire lausannois peut contribuer à la préservation des intérêts de la Ville dans des sociétés anonymes chahutées par une évolution du marché qu'elles n'avaient pas pu ou su anticiper.

Dans le domaine thermique et gazier, les fondamentaux ne sont pas moins préoccupants. La branche gazière suisse est en effet en train de se préparer, en ordre dispersé, à une ouverture du marché qui démontrera inévitablement que l'organisation du secteur doit être largement revue. Les Services industriels de Lausanne sont un important distributeur à l'échelle suisse ; ils auront à faire valoir leur spécificité d'acteur public. Et il leur appartiendra de développer une stratégie à la fois fine et ambitieuse dans le domaine du chauffage à distance, qui permet d'assurer une meilleure qualité de l'air en ville tout en recourant à des sources de production de chaleur qui doivent rester majoritairement renouvelables.

Dans le domaine du multimédia, les conditions faites aux acteurs locaux comme Citycable ne cessent non plus de se durcir. Face à des entités quasi-monopolistiques à l'échelle nationale, mais aussi à des entreprises mondialisées qui bénéficient, à des conditions peu loyales, d'infrastructures payées par d'autres (et en particulier par leurs concurrents locaux les plus faibles), une activité à l'échelle urbaine a peu de chances de survie à long terme. C'est la raison pour laquelle des négociations intenses ont été conduites, pour

élargir la base de partenariat des activités multimédia de la Ville. Elles ont abouti sous réserve de l'approbation du Conseil communal.

Ces enjeux multiples et majeurs ont conduit la Direction des Services industriels à une réflexion sur leur organisation. Une profonde réforme de structure est donc en cours. Entamée en 2015, elle sera concrétisée dans les prochains mois. Elle changera tant le quotidien des cadres des Services industriels que la stratégie de la Direction, qui devra faire valoir ses prestations « multi-fluides » et sa vision à long terme pour l'avenir multimédia et énergétique de la Ville.